



CHORUS comptable : quand tout bascule !

Bascule dans chorus : une décision unilatérale et pour le moins hâtive...

Depuis le 1er janvier 2012, date à laquelle la comptabilité de l'Etat a pour partie basculé dans CHORUS, les problèmes se multiplient et s'accumulent. La Direction générale a pris la décision de basculer sans prendre véritablement la mesure des conséquences sur l'ensemble du réseau et plus particulièrement les services en charge de la comptabilité.

...aux conséquences sous-estimées... et à responsabilité soit disant partagée...

Pour le directeur général adjoint, rien ne justifiait un report de bascule, les conditions étaient réunies, les tests avaient fonctionné. Au vu des résultats actuels, chacun est en droit de s'interroger sur un tel constat ! Le discours tenu par la direction générale est bien loin de correspondre à la réalité qui fait le quotidien des services. Les dysfonctionnements répétés rendent de plus en plus difficile voire impossible l'exercice par les agents de la mission.

La direction générale a donc bien sous-estimé l'ampleur du chantier même si elle s'en défend ! Elle dit en assumer l'entière responsabilité...encore que...si on l'écoute bien...elle la renvoie aisément à tous les niveaux au prétexte de non prise en compte de ses consignes !

...Résultat : des agents dans la galère....

En attendant, ce sont bien les agents qui sont dans la galère. Déjà, il faut s'adapter à un nouvel outil et à ce qu'il comprend comme changement en termes d'ergonomie, de méthodes et d'organisation du travail. Or ce dernier aspect n'a fait l'objet de préconisations que par une circulaire datée du 10 janvier... qu'il est d'autant plus difficile de s'approprier dans les services puisque l'urgence est d'essayer de démêler des dysfonctionnements antérieurs répétés et d'y trouver vaille que vaille des solutions pour répondre au plus pressé.

...avec une formation tardive et inadaptée à la situation...

Les premières sessions de formation ont eu lieu en décembre (soit quelques jours avant la bascule) et n'ont pas été à la hauteur des attentes et des besoins. Certes, la nécessité en premier lieu d'une formation généraliste sur un nouvel outil peut se comprendre mais le problème c'est que rien n'a suivi sur l'aspect métier, seules quelques fiches de procédure arrivent dans les services aujourd'hui au fil de l'eau. Et cela risque bien de ne pas s'améliorer de sitôt puisque les formations prévues en mars n'intégreront toujours pas ces aspects avec un module comptabilité qui n'est pas mis à jour pour le moment.

...avec des fiches de procédure insatisfaisantes...

Les agents qui déjà sont débordés par l'augmentation de la charge de travail ne vont donc pas voir leur situation s'arranger même si la direction les renvoie à

Montreuil, le 14 février 2012

Syndicat national
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451
263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
● dgfp@cgt.fr
● www.financespubliques.cgt.fr
● Tél. : 01.48.18.80.16

certaines fiches de procédures déjà disponibles mais largement incomplètes et insuffisantes. Il est évident que cette situation inacceptable risque fort de continuer à mettre sous pression des agents qui sont au bord de la rupture. La direction générale ne peut laisser cette situation en l'état. Il est de sa responsabilité, alors qu'elle a fait le choix contre l'avis de tous, de basculer sans véritable préparation et dans la précipitation, de donner dès maintenant d'autres réponses aux agents. Il est inadmissible de laisser ces collègues se débrouiller seuls au jour le jour, avec pour interlocuteurs, des salariés de cap gemini ou d'ailleurs, qui ne connaissent pas le métier...et que les agents finissent pas former eux-mêmes pour trouver des réponses. La DGFIP qui paie très cher ces boîtes privées finit par les former elle-même ! On marche sur la tête !!!

Et des comptes d'attente qui gonflent et des créanciers qui attendent...

Et ce n'est pas tout ! Dans sa déclaration liminaire, la CGT Finances Publiques a rappelé l'ensemble des dysfonctionnements, multiplication des écritures, problème dans le suivi des comptes, les restitutions (etc.)... et conséquences sur les postes comptables avec des pièces justificatives incompréhensibles ou inexploitable, la multiplication des sources pour retrouver le document et les pièces justificatives... Avec pour résultats l'absence d'avis de règlement ... des comptes d'attente à régulariser qui gonflent et des créanciers de l'Etat, des collectivités locales qui attendent dans une période économique difficile.

En attendant de nouvelles mesures, patience...

Mais que fait la direction générale ? Elle demande aux agents de patienter affirmant que les choses ne sont pas si négatives, qu'elle a pris la mesure de la situation. Lors du groupe de travail le directeur général adjoint, face aux différents témoignages et remontées, a assuré prendre des mesures : les problèmes sur les avis de règlement sont en cours de résorption, les problèmes sur SCR3 sont identifiés, une réécriture de l'application est en cours, de nouvelles sessions de formation vont avoir lieu, de nouvelles fiches de procédures sont aussi en cours d'écriture, bref bon nombre de mesures qui vont prendre du temps mais en attendant pour les agents, la coupe est pleine !

Aujourd'hui peu d'améliorations et un bilan peu probant...

Près de trois semaines après ce groupe de travail, la situation ne s'améliore pas. Toujours pas d'avis de règlement, pas de remboursement de consignation, de

stage, et les comptes d'attente n'en finissent pas de gonfler. Les solutions se font attendre ! Depuis le 2 janvier, il est toujours aussi difficile voire impossible d'ajuster les journées comptables, voilà ce qui remonte du réseau... et après on dira que les organisations syndicales exagèrent !

Quelques semaines après la bascule, ce premier bilan est loin d'être concluant, c'est le moins que l'on puisse dire !

Il y a urgence... La direction doit donner aux agents les moyens nécessaires pour accomplir leur mission dans de bonnes conditions !

Pour la CGT Finances Publiques, cette situation est plus qu'inquiétante. Inquiétante pour les agents, pour la mission, pour la DGFIP, pour la certification des comptes 2011 alors que dès juin un premier audit sera réalisé par la Cour des Comptes. Il est donc urgent que la DGFIP donne les moyens nécessaires pour répondre à l'ensemble de ces dysfonctionnements. **C'est donc bien des moyens en emplois, en formation, en documentation, en équipement qu'il faut déployer pour que les agents ne subissent plus une telle situation !**

Lors de l'audience du 2 février, le Directeur Général annonçait qu'avec les processus de réingénierie, l'automatisation, et l'effort des personnels, le rythme des suppressions d'emplois demeurerait inchangé.

Les agents, eux ont en assez des discours d'autosatisfaction, du peu de considération des efforts engagés ! Ils l'ont fortement exprimé le 2 février dernier ! Pour la CGT Finances Publiques, les agents n'ont pas à assumer les choix politiques de la direction ! Les réformes, les réorganisations de service, les nouveaux process de travail, ils les subissent de plein fouet, partout dans tous les services ! IL FAUT CONTINUER À PORTER NOS REVENDICATIONS, IL FAUT AMPLIFIER LA MOBILISATION POUR QUE D'AUTRES CHOIX S'IMPOSENT POUR NOUS, LES USAGERS ET LE SERVICE PUBLIC !